



20 juin 2019 / communiqué de presse

Agression ce matin au Centre Pénitentiaire du Havre

DES MOYENS A METTRE D'URGENCE AU NIVEAU DES DÉCISIONS JUDICIAIRES : LE GOUVERNEMENT ATTEND QUOI ?

L'agression sauvage dont ont été victimes ce matin des personnels du Centre Pénitentiaire du Havre vient une nouvelle fois cruellement souligner la crise de moyens qui sévit dans les centres de détention de notre pays.

Mais mes premières pensées vont d'abord à ces agents publics dont l'engagement professionnel est frappé dans leur chair par une violence qu'ils sont contraints de tenter de canaliser quand d'ailleurs ils n'en sont pas directement la cible. Une situation inacceptable dans l'un des pays les plus riches au monde, en raison de sur effectifs de détenus par rapport au nombre de places disponibles dans les établissements, et des sous effectifs d'agents, tant de surveillance que d'insertion comme de probation.

Mes pensées vont également à tous leurs collègues ici, comme ceux de tous les centres pénitentiaires du pays.

Je souhaite aux victimes un bon rétablissement et leur exprime toute ma sympathie.

Condamné régulièrement en justice, ce qui est un comble, pointé fréquemment du doigt pour les conditions de détention qu'il a le devoir d'organiser, et alerté quasiment chaque jour par les organisations syndicales, l'Etat, via l'inertie de ses gouvernements successifs, met de plus en plus en danger les femmes et les hommes qui le servent en faisant le choix professionnel d'intégrer l'administration pénitentiaire.

Un plan de soutien public à l'administration pénitentiaire doit par conséquent être décrété, sans délai.

Il devra notamment :

- construire un nombre de places de détention conforme au nombre de décisions judiciaires qui imposent une peine de prison,
- recruter le nombre d'agents nécessaires pour réaliser dans des conditions de sécurité maximale la surveillance des détenus,
- recruter des agents d'insertion et de probation en nombre suffisant pour agir sur la réinsertion après l'emprisonnement et notamment prévenir la récidive,
- améliorer de manière significative les conditions de recrutement, de rémunération, de travail et de carrière des personnels, tout le monde constatant depuis des années une progression des démissions et des difficultés à recruter.

Il est plus que temps de mettre un terme à la crise de la Pénitentiaire et de doter les agents publics des moyens qu'exige la conduite des missions d'intérêt général qu'ils assument au quotidien pour le compte de toute la société.

Avec notre député Jean-Paul Lecoq, je multiplie les démarches dans ce sens comme je viens de le faire ce matin au Conseil départemental en interpellant directement le Préfet de Région qui est parmi nous.

Celui ci s'est notamment engagé dans sa réponse à présider personnellement le Conseil de surveillance des centres pénitentiaires en Seine-Maritime, ce que la loi lui permet. Il présidera ainsi le prochain début juillet et en convoquera un autre en avril afin de mesurer ce qui aura concrètement pu changer.

Alban BRUNEAU,
Maire de Gonfreville l'Orcher,
Conseiller départemental

Contact Presse

Sébastien GIARD

Directeur de Cabinet

Ville de Gonfreville l'Orcher

06 81 33 71 81

sebastien.giard@gonfreville-l-orcher.fr